

COMMUNIQUE DE PRESSE

FINCH AIRCRAFT ATTERIT A DIJON-DAROIS

La société Finch Aircraft, dont l'actionnaire est Philippe Le Corre, a le plaisir d'annoncer la signature d'un contrat de coopération industrielle avec la société CEAPR qui va permettre de recréer une activité de construction d'avions légers certifiés à Darois.

Philippe Le Corre, Sup'Aéro, 53 ans, ancien de Dassault, EADS et IBM est un spécialiste du secteur aérospatial et des technologies de l'information.

Il a une longue expérience du management et de la motivation des équipes, en particulier au travers de la création et de la direction de plusieurs PME.

Il a consacré son existence à l'aéronautique, pilote privé avion et planeur, il a été ingénieur d'essais en vol et a participé et dirigé de nombreux projets de développements aéronautiques.

Il connaît bien et apprécie Philippe Corne, Président de CEAPR, qui a produit les avions Robin et CAP, aux palmarès impressionnants, avec qui il a travaillé chez Dassault pendant les années 80 et 90.

Désireux de contribuer à pérenniser la production en France des avions légers qui ont fait et font sa renommée, Philippe Le Corre a décidé de lancer la création d'une nouvelle activité de construction d'avions légers en utilisant l'infrastructure et le savoir faire laissé en jachère depuis la liquidation d'Apex Aircraft et les difficultés judiciaires de CEAPR.

Son projet est le suivant :

Démarrer rapidement en créant une structure ouverte nouvelle dédiée à la construction d'avions légers sur la base de certificats de type existants.

La localiser à Darois, haut-lieu de l'aviation légère en France où existe depuis peu une association de développement qui a l'oreille des politiques et des fonds de développement de la région et qui a pour Président le maire de Darois.

Passer des accords avec Daher Socata, Dyn'Aéro, le groupe Moniot et d'autres pour créer une unité de fabrication d'une taille suffisante appuyée sur l'expérience des compagnons de Darois.

Les ateliers de CEAPR, d'où sont sortis il y a quelques années jusqu'à 180 avions par an, seront loués dès le démarrage effectif.

La nouvelle société sollicitera de l'AESA/DGAC un agrément de production (POA) et sera, pour commencer, constructeur agréé des DR400, CEAPR continuant à assurer ses services actuels (suivi de navigabilité, maintenance, pièces détachées).

Elle aura également pour vocation de faire évoluer les avions actuels et d'en développer de nouveaux en profitant de l'évolution favorable des normes de certification européenne ELA 1 et 2. Pour se faire, elle aura recours à des bureaux d'études extérieurs, de constructeurs ou non, autant que nécessaire.

L'approche se veut réaliste, économe en investissements d'infrastructures et opportuniste car le marché européen représente à lui seul la possibilité de produire et livrer entre 100 et 200 avions légers par an dans la catégorie ELA pour peu que leur prix se situent autour de 150K€ pour 1100kg de masse max. avec décollage court sur terrain rustique.

C'est dans cet esprit que vient d'être signé l'accord de coopération industrielle entre Finch Aircraft et CEAPR.

A Boulogne, le 18 Janvier 2010

Philippe Le Corre
Finch Aircraft
Société en cours de création
finch.lecorre@free.fr
+33 6 75 04 90 75
7, rue Anna JACQUIN
92100 - BOULOGNE